

Concours externes et internes pour le recrutement d'Ingénieur·es de recherche 2026

Un arrêté du 22 avril 2026 annonce un concours dans l'enseignement supérieur pour le recrutement dans le corps des Ingénieur·es de recherche (IR), cet arrêté est disponible sur le site légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053934763>.

L'article 3 de cet arrêté est remplacé par l'arrêté d 24 avril 2026 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053957623>

Une note de service sera publiée prochainement sur [B.O. Agri](#). et nous vous conseillons vivement de la lire.

Le nombre total de places est fixé à 15 au sein des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, réparties ainsi :

- Pour le concours externe : **6 places** afin de pourvoir les postes suivants :

Branche d'activité professionnelle	Description de l'emploi-type	Intitulé du poste	Places	Établissement d'affectation	Établissement organisateur
A – Sciences du vivant	A1E05 – Praticien(ne) hospitalier(e)	Praticien hospitalier en ophtalmologie	1	École nationale vétérinaire d'Alfort (94)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)
		Praticien hospitalier en chirurgie des carnivores domestiques	1	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)	
		Praticien hospitalier en médecine et chirurgie des ruminants	1		
		Praticien hospitalier en anesthésie-analgésie	1		
		Praticien hospitalier en ophtalmologie vétérinaire	1		
A – Sciences du vivant	A1D04 – Ingénieur de recherche en expérimentation animales et développement	Ingénieur de recherche en expérimentation animales et développement	1	VetAgro Sup – Campus agronomique de Lempdes (63)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)

- Pour le concours interne : **9 places** afin de pourvoir les postes suivants :

Branches d'activité professionnelle	Description de l'emploi-type	Intitulé du poste	Places	Établissement d'affectation	Établissement organisateur
A – Sciences du vivant	A1E05 – Praticien(ne) hospitalier(e)	Praticien hospitalier médecine préventive	1	École nationale vétérinaire d'Alfort (94)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)
		Praticien hospitalier en cardiologie	1		

Branches d'activité professionnelle	Description de l'emploi-type	Intitulé du poste	Places	Établissement d'affectation	Établissement organisateur
A – Sciences du vivant	A1E06 – Ingénieur en recherche clinique et épidémiologique	Ingénieur de recherche clinique et épidémiologie au sein de l'unité propre NeoCare	1	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)
E – Informatique et calcul scientifique	E1E06 – Ingénieur de recherche en calcul scientifique	Ingénieur de recherche – Gestionnaire des données scientifiques	1	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)
E – Informatique et calcul scientifique	E1B03 – Ingénieur système et ressources informatiques	Architecte des systèmes et réseaux	1	L'Institut Agro Montpellier (34)	École nationale vétérinaire de Toulouse (31)
G – Patrimoine, logistique, prévention et administration générale	G1D03 – Responsable administratif	Directeur-adjoint du campus de Montpellier / Directeur des études et de la pédagogie	1	AgroParisTech – Campus de Montpellier (34)	AgroParisTech – Campus Agro Paris-Saclay (91)
		Directeur adjoint de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique	1	AgroParisTech – Campus Agro Paris-Saclay (91)	
H – Gestion scientifique, pédagogique et technique ; qualité	H1A01 – Responsable des relations internationales	Responsable pôle projets européens	1	AgroParisTech – Campus Agro Paris-Saclay (91)	AgroParisTech – Campus Agro Paris-Saclay (91)
H – Gestion scientifique, pédagogique et technique ; qualité	H1A01 – Responsable des relations internationales	Directeur délégué aux relations internationales	1	ENSFEA de Castanet Tolosan (31)	ENSFEA de Castanet Tolosan (31)

Inscriptions

Elles s'effectuent auprès des [établissements organisateurs](#)

(liens dans les tableaux ci-dessus) du 27 avril 2026 au 27 mai 2026 à minuit (heure de Paris). Il s'agit d'une disposition récente qui renvoie l'organisation non plus au niveau du Bureau des concours du ministère, mais directement aux établissements.

Les modalités d'inscription sont définies par chaque établissement organisateur : soit par voie dématérialisée, soit par dossier d'inscription papier.

Calendrier à retenir :

- **Date limite de retrait** des dossiers d'inscription : 26 mai 2026 à 17 heures.
- **Date limite de retour** des dossiers d'inscription : 27 mai 2026 (le cachet de la poste ou l'horodatage faisant foi).
- **Date limite de dépôt des pièces justificatives**, du dossier de candidature (concours externe) ou du dossier RAEP (concours interne) : 9 juin 2026, dernier délai (le cachet de la poste ou l'horodatage faisant foi).

Épreuves

- **Admissibilité** : le dossier de présentation (concours externe) ou le dossier RAEP (concours interne) se déroulera à partir du 24 juin 2026, à minuit (heure de Paris).
- **Admission** : les épreuves orales se dérouleront à compter du 28 septembre 2026.

Pour vous aider à préparer ce concours

- Consultez les fiches de postes qui sont accessibles via <https://chlorofil.fr/> : <https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/emplois/referensa>. Nous avons placé, là encore, des liens directs dans les tableaux ci-dessus.
- Vous disposez de 5 jours par an de dispense de service pour suivre les actions de formation de préparation aux

examens et concours. ([Article 21](#) du décret n°2007-10 du 15 octobre 2007 et pour les agent·es non titulaire, [article 6](#) du décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007).

- Des informations utiles sur le site : concours.agriculture.gouv.fr/ :
 - Consultez les **attendus et les rapports de jury des sessions précédentes** pour comprendre les exigences de l'examen.
 - Pratiquez avec les **annales des épreuves passées** pour vous familiariser avec le format et le niveau de difficulté.
 - Prenez connaissance des **arrêtés fixant la composition des jurys** pour savoir qui évaluera les épreuves.
 - Vérifiez les **programmes des épreuves** pour connaître les sujets qui seront abordés.
 - Consultez les **plannings des épreuves orales**.
 - Retrouvez les **résultats d'admissibilité et d'admission** pour connaître votre statut après chaque épreuve.
- Des formations d'aide à la préparation :
 - Vous pouvez consulter le **site Internet de la formation continue** : <https://formco.agriculture.gouv.fr/>
 - Des **formations « Dossier RAEP » et « Préparation à l'oral »** pour vous accompagner sont proposées par certaines délégations régionales Formco.
 - Pour accéder aux offres interministérielles, elles sont consultables sur le **site Internet de gestion de l'offre de formation interministérielle « Safire »** : <https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/>.